

14 863



COMMISSION DES FINANCES.

Séance du 1er janvier 1923

La Séance est ouverte à minuit cinquante, sous la Présidence de M. MILLIES LACROIX, Président.

PRESENTS : MM. MILLIES LACROIX. HENRY BERENGER. PAUL DOUMER. DE SELVES. RAPHAEL GEORGES LEVY. PAUL PELISSE. DAUSSET. LEBRUN. BIENVENU-MARTIN. BLAIGNAN. JEANNENEY. CHASTENET. HENRI ROY. FRANCOIS MARSAL. REYNALD. PASQUET.

+++++

DOUZIEMES PROVISOIRES

M. LE PRESIDENT fait connaître à la Commission que la Chambre des Députés a maintenu son vote précédent.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- Messieurs, il ne s'agit pas seulement d'une question de forme, mais d'une question de principe. La Chambre, responsable du retard apporté au vote du budget prétend nous faire accepter comme un texte définitif une nomenclature nouvelle du budget des dépenses qu'elle a seule voté et dont nous n'avons pas encore été saisis. Ce faisant, elle n'hésite pas à revenir sur des règles qu'elle avait elle-même posées. Le Sénat cédera-t-il et reviendra-t-il sur une tradition dont, à la Chambre même, le 31 décembre 1920, le Rapporteur général a reconnu la valeur ? Cela me paraît impossible. Aussi, je propose à la Commission de maintenir son texte.

Nous poserons nettement la question. Il s'agit, en effet, de savoir si le Sénat est devenu une assemblée inu-

tile et si après l'initiative, le droit de contrôle en matière financière lui sera enlevé.

M. DOUMER.- Vous avez tout-à-fait raison et, pour ma part, je regrette la concession que nous avons accordée précédemment dans un esprit de conciliation dont nous avons été bien mal récompensés.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- En acceptant l'adjonction proposée par le Gouvernement et qui est d'ailleurs un truisme, le Sénat a voulu donner une preuve de l'esprit de conciliation qui l'animait. Le Gouvernement a fait sien le texte ainsi modifié. Je propose à la Commission de le maintenir.

M. PASQUET.- A titre de renseignement, je tiens à faire connaître à la commission que j'ai entendu M. LE PRESIDENT DU CONSEIL déclarer officiellement qu'il partageait l'opinion du Sénat et de sa Commission des finances.

M. CHASTENET.- Est-il exact que notre texte aurait été soutenu à la Chambre par le Rapporteur général M. Bokanowski ?

M. LE PRESIDENT.- Non ; la Commission des finances de la Chambre a été unanime dans son attitude intransigente, Par ailleurs, je puis confirmer ce qu'a dit M. PASQUET quant à l'opinion de M. LE PRESIDENT DU CONSEIL.

Le Sénat doit défendre son indépendance ; j'adjure la Commission de ne pas capituler.

Le texte de la Commission, mis aux voix, est maintenu à l'unanimité de 12 votants.

M. BIENVENU MARTIN.- Je demande à expliquer mon vote. Je me suis abstenu parce que j'estime que si, dans le con-

flit que nous allons avoir avec la Chambre, le Gouvernement ne nous soutient pas ouvertement et énergiquement, nous nous exposons à mécontenter le pays qui ne comprendra pas les causes de cette lutte entre les deux assemblées.

La séance est levée à 1 heure 05

Le Président
de la Commission des Finances .



+++++